



Saint-Laurent-du-Maroni, un territoire transfrontalier en marge?



Rappel Organisation du travail:

- en groupe
- 2 heures en classe (H1 + H2): sélection, hiérarchisation et synthèse des informations
- compte-rendu oral à la classe en H3 et H4- présentation du schéma
- organisation et rédaction d'une RQP H4 et H5

Début de l'enquête de terrain

1. Présentez le territoire de votre étude. Présentez la frontière concernée: ouverte? fermée? territoires mis en contact, différentiel de richesse, nombre d'habitants...
2. Pourquoi peut-on ou a-t-on pu le qualifier d'espace périphérique ?

Introduction à compléter au fur et à mesure de l'étude

Atelier « Géoportail / Remonter le temps »:

Obj: utiliser les outils du géographe, en particulier les cartes, pour mener une enquête de terrain



- 1) Rendez-vous sur le site Géoportail.
- 2) Sélectionnez l'espace de votre étude: Saint-Laurent-du-Maroni
- 3) Quelles sont les traces visibles sur la carte IGN de la position de frontière de votre espace?

4) A quoi voit-on sur la carte que la position de frontière a longtemps constitué un handicap pour le territoire que vous étudiez et qu'il a été, par conséquent, pendant longtemps une périphérie française (= un espace à l'art du développement, peu riche et peu peuplé, autrement dit, une marge). *Intéressez-vous aux bâtiments, à la toponymie, aux monuments... N'hésitez pas à vous balader le long de la frontière et à faire des recherches sur les lieux...*

- 5) De quelle histoire votre territoire porte-t-il encore les traces?
- 6) En utilisant -Remontez le temps- et en comparant la situation actuelle à celle de 1950 voire 1860, montrez que la position de frontière est devenu un atout ou qu'elle est perçue comme telle. *Intéressez-vous aux bâtiments, à la toponymie, à l'augmentation ou non du bâti et donc, de la population...*



Atelier « Réalité Virtuelle »:

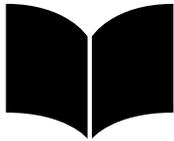
Obj: utiliser une nouvelle technologie pour mieux comprendre un territoire, vivre l'espace

Le but est d'observer votre territoire d'étude à différentes échelles et de réaliser un schéma.



- 1) Pourquoi peut-on parler d'espace périphérique en ce qui concerne votre terrain d'étude? Pour cela, zoomez jusqu'à atteindre votre espace d'étude, parcourez-le en le survolant. N'hésitez pas à vous retourner... Est-on loin de Paris?
- 2) Rendez-vous à Saint-Laurent-du-Maroni. Posez-vous grâce à Google Street View le long du Maroni.
- 3) Le Suriname, pays voisin, est-il loin?
- 4) La frontière est-elle un obstacle au quotidien? cherchez dans le paysage les éléments qui vous permettront de répondre.
- 5) Observez-vous des différences de paysage de part et d'autre de la frontière?
- 6) Visitez au passage un des camps de transportation. Qu'étaient-ils? Que sont-ils devenus?

- 7) En prenant de la hauteur, qu'observez-vous de par et d'autre de la frontière en matière d'urbanisme?
- 8) Réalisez un schéma de l'espace transfrontalier concerné (espace transfrontalier de Saint Laurent du Maroni). Vous le complétez après avoir travaillé le dossier documentaire, il sera intégré dans une RQP.



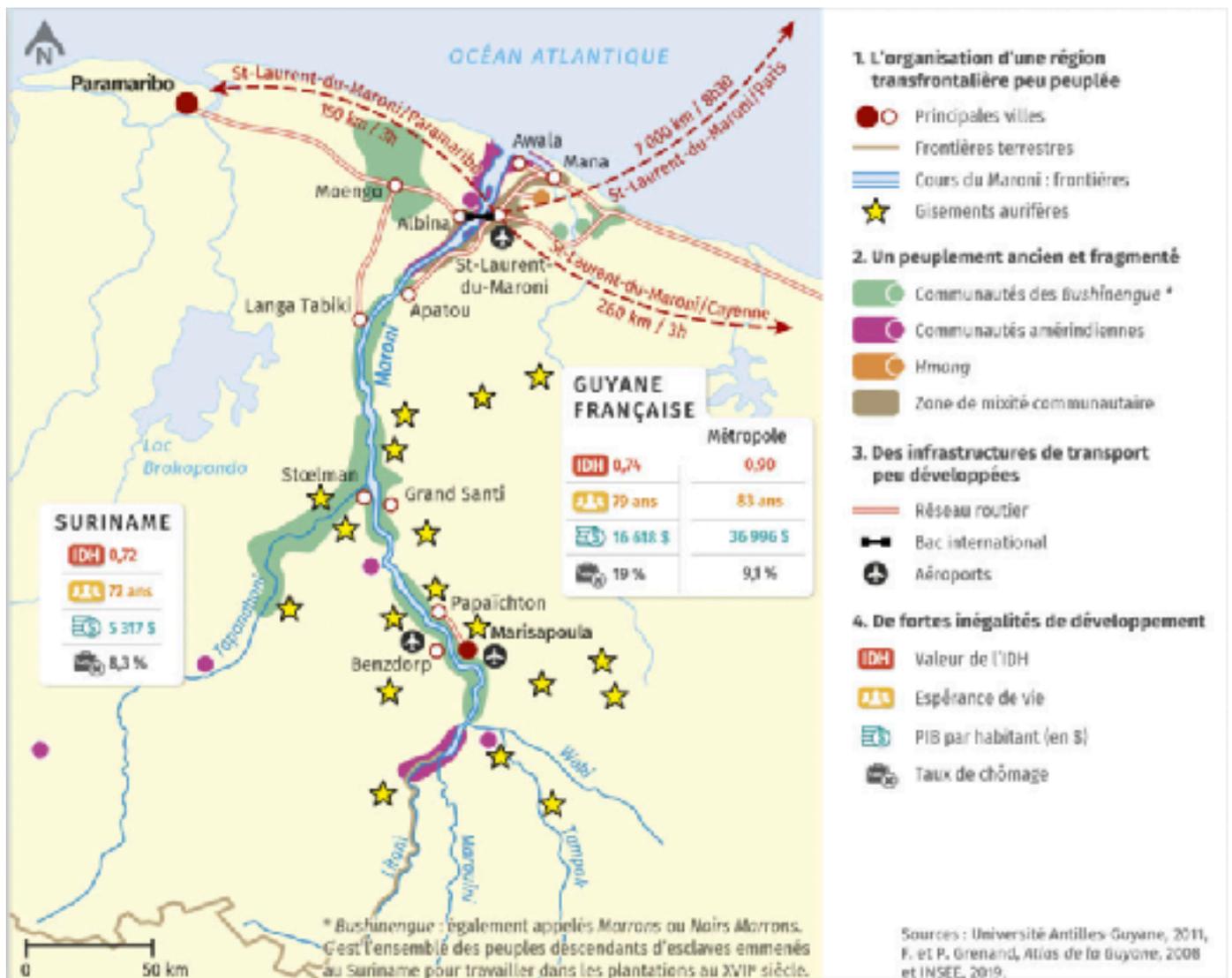
Atelier 3: Dossier documentaire

Obj: Croiser des documents de nature différentes, confronter et hiérarchiser les informations pour répondre à la problématique suivante: **dans quelles mesures les espaces frontaliers qui étaient des périphéries de la France et de l'Europe, sont ils devenus à la fois des territoires transfrontaliers et des centres de l'Union Européenne?**

Parcours A- Vous cherchez dans les documents les réponses à la problématique. attention, un document comporte toujours plusieurs éléments de réponse.

Parcours B- Au dos du dossier documentaire, des questions sont notées afin de guider votre analyse.

Document 1: Le Maroni, un territoire transfrontalier



* *Bushinengue* : également appelés *Marrons* ou *Noirs Marrons*. C'est l'ensemble des peuples descendants d'esclaves emmenés au Suriname pour travailler dans les plantations au XVII^e siècle.

Document 2: Un territoire transfrontalier particulier



<https://www.france24.com/fr/20180126-video-reporters-guyane-passages-clandestins-immigration-illegale-traffic-droque>

Ne pas regarder l'intégralité ! Voir modèle pour la version allégée



Document 3: Le programme Rempart, un projet transfrontalier INTERREG

Ce projet est financé par le FEDER, dans le cadre du Programme Amazonie.

Le projet "Rempart anti-vectoriel : réseau d'expertise et mobilisation participative pour le renforcement de la lutte anti-vectorielle" a fait l'objet d'un investissement total de 565 860 EUR; La contribution du Fonds européen de développement régional s'élève à 415 860 EUR au titre du Programme opérationnel "Programme de coopération Interreg Amazonie" pour la période de programmation

2014-2020. Cet investissement s'inscrit dans le cadre de la priorité "Prévention des risques".

Source: https://ec.europa.eu/regional_policy/fr/projects/France/lutter-contre-les-epidemies-grace-aux-experts-et-a-la-population-locale

Document 4 : Vers une coopération transfrontalière autour de la santé ?

L'AFD [Agence française de développement] et le Centre hospitalier de l'Ouest guyanais viennent de signer une convention de partenariat qui marque une nouvelle étape dans le renforcement de la coopération sanitaire entre la Guyane française et le Suriname. [...] Le Centre hospitalier de l'Ouest guyanais (CHOG), à Saint-Laurent-du-Maroni, vient d'emménager dans un édifice flambant neuf [...]. De nouvelles offres qui bénéficieront aussi aux patients vivant du côté

fournissant un cadre plus précis aux coopérations institutionnalisées entre collectivités locales frontalières. On désigne communément ces coopérations comme des « eurorégions » ou « eurodistricts ». La législation de l'Union européenne créa en 2006 pour ces coopérations le cadre du groupement européen de coopération territoriale ou GECT. En 2014, il existait plus de 150 eurorégions. Par-delà les mesures de caractère réglementaire (ie législatif), les financements de l'Union européenne ont été déterminants pour ces territoires. L'instrument majeur est Interreg, financé par le Fonds européen de développement régional (FEDER). Interreg organise la coopération entre régions européennes, mais comporte un volet spécifique pour la coopération transfrontalière. Il s'est le plus souvent agi de financer des infrastructures de transport et de communication. Les financements bénéficièrent aussi à des initiatives culturelles et touristiques, autour d'un patrimoine naturel ou d'un héritage historique commun. En plus des programmes Interreg, les espaces frontaliers en Europe ont également bénéficié des programmes du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) et du Fonds de cohésion. Le programme « Liaison entre activités de développement de l'économie rurale » (LEADER) fut une autre source importante de financement. Ce dernier programme concerne en particulier le développement rural des zones de montagnes.



axes, questions guidant l'analyse (à utiliser de manière facultative

- 1) Montrez que la constitution d'un espace transfrontalier repose sur des mobilités et une certaine perception de la frontière
- 2) Montrez qu'un territoire transfrontalier résulte de volontés politiques, s'appuyant sur des lois et règlements
- 3) Montrez que la constitution d'un espace transfrontalier s'appuie sur des projets communs aux pays riverains qui modèlent le paysage (impact paysager)
- 4) Enfin, montrez que les dynamiques des espaces transfrontaliers diffèrent - montrez la spécificité de votre espace transfrontalier. comparez sa dynamique à celle des autres espaces avec la carte du manuel p 240 + 253